



LE



SYNDICAT D'INITIATIVE DE
JAMBES
& ENVIRONS

VOUS PROPOSE

**une petite promenade à
l'étang du Petit Ry**



INFOS PRATIQUES, ACCESSIBILITÉ ET RÈGLES DE SÉCURITÉ EN VIGUEUR



Rue du Petit Ry

Durée : de 30 à 60 minutes
**Longueur du parcours :
500 mètres**



À PROXIMITÉ

Pour y arriver, prendre la rue de la Poudrière au départ du passage à niveau de la rue de Dave, puis se garer sur la Place de l'École du Génie. Ensuite, prendre la direction de la rue du Petit Ry et accéder au plan d'eau.

Cet étang construit au pied de la Cité Comognes, vous offre de nombreuses possibilités de détente et de repos.

Entouré d'un chemin proche des berges du plan d'eau, vous pourrez faire le tour de l'étang et côtoyer un couple de cygnes, des bernaches, des canards, des tortues, etc.

Et, si vous regardez vers l'eau, vous pourrez apercevoir des carpes. Elles viendront peut-être vous faire la révérence.

Des bancs publics vous appelleront au repos en toute quiétude sous les rayons de soleil et aux alentours du domaine.

Le Petit Ry est également un « poumon » de bien-être pour les habitants des foyers qui l'entourent.



1



1 La carpe commune

La carpe commune, sous sa forme sauvage, a un corps assez allongé couvert de grosses écailles cycloïdes (35-40 écailles le long de la ligne latérale). Le corps est légèrement comprimé latéralement, moyennement élevé et plus ou moins bossu. La ligne latérale est bien évidente.

La tête de la carpe n'est pas recouverte d'écailles. La bouche est protractile et entourée de quatre barbillons (deux courts et deux longs). Elle n'a pas de dents buccales mais possède des dents pharyngiennes.

Elle est connue pour sa longévité, en moyenne entre 15 et 20 ans, mais elle peut vivre jusqu'à 50 ans.

1bis. La carpe miroir

La Carpe miroir est une variété de carpe commune répandue en Europe. Elle se caractérise par des écailles particulières, comprenant de grandes écailles miroitantes, irrégulièrement disposées et de tailles différentes. La carpe miroir est issue d'une sous-espèce de la forme sauvage de la carpe commune qui vit généralement dans les étangs. Les moines ont jadis commencé l'élevage de cette sous-espèce pour sa chair et, selon les formes sélectionnées de cette culture, elle est appelée carpe miroir ou carpe cuir.

2 La tortue de Floride

La tortue de Floride, bien qu'originale du bassin du Mississippi, doit son nom au fait qu'elle fut élevée dans de nombreuses fermes d'élevage en Louisiane et en Floride à des fins commerciales.

Elle fréquente les mares, étangs et rivières à cours lents, avec une végétation dense. Elle vit généralement en milieu aquatique mais on la retrouve aussi hors de l'eau où elle recherche

le soleil. Elle est considérée comme espèce invasive en Europe.

Elle se caractérise par une bande rouge derrière l'œil et des dessins linéaires verts et jaunes sur la tête.

Elle est omnivore et son régime alimentaire est très varié. Elle se nourrit de poissons, amphibiens, têtards, et divers invertébrés aquatiques et terrestres : insectes, vers de terre, écrevisses, escargots, végétaux, fruits, graines...

3 Le cygne blanc

Le cygne tuberculé est l'un des plus lourds oiseaux capables de voler, les mâles pesant en moyenne environ 10,2 kg et les femelles environ 8,4 kg. Les adultes mesurent de 125 à 170 cm de long avec une envergure de 200 à 240 cm. Il peut devenir très familier de l'homme, mais peut aussi se montrer agressif en période de nidification, y compris dans les habitats sauvages. C'est le cygne le plus commun en Europe. Certains de ces oiseaux sont considérés comme domestiques ou semi-domestiques, bien que les populations sauvages soient aujourd'hui plus importantes.

4 La bernache du Canada

Cette grande oie typée d'environ 1 m, herbivore, au bec et aux pattes noires, au corps gris-brun et à la gorge et aux joues blanches, est une espèce d'oiseau d'eau introduite en Angleterre dès le XVII^e siècle comme oiseau d'agrément.

Le cou, le bec et la tête sont entièrement noirs, hormis les joues et la gorge qui sont blanches. La queue est noire, le croupion et le bas-ventre blancs, le reste du corps brun-gris avec des liserés plus clairs. La bernache mesure entre 75 et 110 cm de longueur, a 127 et 185 cm d'envergure, et son bec mesure de 4,1 à 6,8 cm ; elle pèse entre 2,6 et 6,5 kg.





Nous remercions l'Echevinat de l'Environnement et des Espaces verts qui nous ont apporté une aide précieuse à l'élaboration de cette promenade.

Infos :

Syndicat d'Initiative de Jambes - Avenue Jean Materne, 168 - 081/30 22 17
www.sijambes.be - info@sijambes.be

Éditeur responsable : Jean-Paul Noel - Avenue Jean Materne, 168 - 5100 Namur (Jambes) - Graphisme : Richard Fripiat (SIJambes)

